



ROGER FONTANEL

Réseau jazz en fusion à Nevers !

A la tête de D'jazz à Nevers, qui abrite le grand rendez-vous automnal depuis 1987 mais aussi une saison dans la Nièvre, Roger Fontanel annonce un tout nouveau Big Bang, soit un pôle de référence jazz en Bourgogne Franche-Comté. Explications de sous-texte.

PROPOS RECUEILLI PAR JACQUES DENIS

Quelle est l'ambition de cette nouvelle structure ?

L'idée est de rapprocher D'Jazz à Nevers et le Centre régional du jazz en Franche-Comté, centre de ressources mais aussi outil d'accompagnements des musiciens en région, afin de créer une seule structure qui aura les mêmes missions que précédemment, avec une densification, notamment concernant le soutien à la création, à travers par exemple des espaces de résidence au Café Charbon de Nevers, la mise en place d'un réseau de co-producteurs en région, l'organisation du Jazz Regional Day, c'est-à-dire une plate-forme qui permettent aux musiciens de la région de jouer ailleurs. La première étape sera en 2024 un échange avec la Normandie et Jazz sous les pommiers, le festival ayant lui aussi été référencé pôle régional jazz. Tout cela permet de positionner Nevers comme un point central d'ancrage du jazz en région, et je dis cela sans minimiser l'importance de Jazz Campus en clunisois, le festival historique monté par Didier Levallet il y a plus de quarante ans.

Cette nouvelle étape pour D'Jazz à Nevers est-elle synonyme de moyens accrus ?

Cette fusion permet d'avoir des moyens confortés, le risque étant qu'une telle mutualisation aurait pu engendrer une baisse relative des financements par les partenaires publics. En 2024 une convention pluri-annuelle d'objectifs va nous garantir ce soutien.

Depuis quelques années, la région accueille de nouveaux arrivants, notamment des musiciens...

Avec l'arrivée du TGV à Mâcon, le développement d'une ville comme Dijon, mais aussi l'attraction de villes à deux heures de Paris, la région attire, c'est certain. Et puis des jeunes musiciens comme l'accordéoniste Christophe Girard qui est installé à Chalon-sur-Saône créent leur lieu. Outre la migration de musiciens « parisiens », la création du Centre régional du Jazz en Bourgogne en 2000 a suscité un appel d'air au travers cet outil qui offre un soutien aux musiciens en région.

L'enjeu en région reste la structuration d'espaces qui permettent des concerts l'hiver, et non que durant la saison estivale...

Bien entendu que ce nouveau pôle va aider sur des enjeux de diffusion, et de création à travers ce réseau de co-producteurs. Il s'agit d'une trentaine de structures, des lieux de toutes tailles qui vont de l'historique Crescent à des espaces qui font quelques concerts. L'objectif est d'identifier tous les lieux possibles et de renforcer ce réseau, qui fonctionne de manière collégiale. En revanche, nous n'avons pas vocation à verser des subventions, même si nous serons en charge de la rémunération, que l'on refacturera à ces lieux d'accueil à 50% du coût. Il s'agit d'une aide indirecte non négligeable.